

Accompagner l'intégration de la responsabilité sociétale et des ODDs dans le plan de développement des universités de l'Asie-Pacifique » (RESODAP)

---

**Recrutement d'experts principaux internationaux pour élaborer un guide sur la responsabilité sociétale et les ODDs dans les universités d'Asie-Pacifique**

**Termes de référence**

***Version du 22 /03/2022***



# Accompagner l'intégration de la responsabilité sociétale et des ODDs dans le plan de développement des universités de l'Asie-Pacifique » (RESODAP)

---

## I. Contexte

### L'Agence Universitaire de La Francophonie (AUF)

- **L'Agence Universitaire de la Francophonie** regroupe 1007 universités, grandes écoles, réseaux universitaires et centres de recherche scientifique utilisant la langue française dans 119 pays. Créée il y a 60 ans, elle est l'une des plus importantes associations d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche au monde. Elle est également l'opérateur pour l'enseignement supérieur et la recherche du Sommet de la Francophonie. À ce titre, elle met en œuvre, dans son champ de compétences, les résolutions adoptées par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage.
- **La Direction régionale Asie-Pacifique de l'AUF** dispose d'une représentation permanente en Asie-Pacifique depuis 1993. Elle coordonne un réseau de 87 établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres, répartis dans 13 pays : Cambodge, Chine, République de Corée, Fidji, Indonésie, Japon, République démocratique populaire lao, Myanmar, Mongolie, Thaïlande, Vanuatu, et Vietnam, mais également en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française.

### Éléments de situation

Le rôle de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) dans les sociétés a **pris une place croissante depuis 2015, avec l'avènement de l'Agenda 2030** et des 17 Objectifs du développement durable. Ces derniers mentionnent clairement, et pour la première fois, l'ESR comme un secteur essentiel. Cette prise de conscience, bien que tardive, est venue consacrer la **place de l'université comme opérateur du changement social** à travers la formation, la recherche et l'offre de services qu'elle fournit à la communauté.

L'évolution rapide de l'environnement dans lequel s'inscrivent les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (EESR) oblige ces derniers à s'engager davantage dans l'amélioration de la société en **intégrant la responsabilité sociétale à différents niveaux : gouvernance, modalités de gestion, enseignements, thématiques de recherche, etc.** Ainsi, la responsabilité sociétale des universités (RSU) étend la mission traditionnelle des EESR dans le but de développer des solutions aux problèmes économiques, sociaux et environnementaux de la société.

Les institutions d'EESR sont invitées à inscrire et adresser, dans leurs plans de développement stratégique, ces défis que doivent relever les sociétés. Il s'agit pour celles-ci, au-delà d'une simple déclaration de principes, de définir et mettre en œuvre un **plan d'action opérationnel** en matière de responsabilité sociétale en relation avec les Objectifs de développement durable (ODDs).

Au niveau régional en **Asie-Pacifique**, des initiatives ont été mises en place en matière de RSU parmi lesquelles :

- Le réseau de responsabilité sociale des universités – **USR Network**, qui vise à favoriser le partage au sein de ses membres des idées, ressources, des pratiques en vue de développer des projets en matière de RSU
- Le Réseau « **USR&S** » (ASEAN University Network - University's Social Responsibility and Sustainability), qui constitue également un exemple d'initiative en matière de responsabilité sociétale et de durabilité de l'université.

Sur le **plan national**, plusieurs pays se sont saisis de ces enjeux et ont engagé une réflexion, ou produit des cadres législatifs et réglementaires, qui sont venus préciser, ou asseoir, le rôle de l'université comme vecteur de transformation sociétale.

Au **Cambodge**, l'une des orientations stratégiques de la Politique de l'enseignement supérieur « vision 2030 »<sup>1</sup>, du ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports du Cambodge (MEJS), vise à élargir l'accès équitable à l'enseignement supérieur pour les étudiants qualifiés. Dans sa politique de gouvernance et de financement de l'enseignement supérieur, le MEJS précise qu'il convient d'adopter des formes de responsabilité sociétale qui rendent les EESR publics plus responsables de la qualité des activités qu'ils développent.

Au **Vietnam**, une nouvelle loi<sup>2</sup>, en vigueur en juillet 2019, apporte des évolutions majeures à la politique de développement de l'enseignement supérieur, notamment en ce qui concerne l'engagement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans leur mission d'opérateur de développement et de changement sociétaux.

L'article 12 relatif à la politique de l'État pour le développement de l'enseignement supérieur stipule que la priorité est donnée : "aux bénéficiaires d'actions sociales, aux minorités ethniques et aux personnes provenant des régions aux conditions socio-économiques exceptionnellement difficiles, aux apprenants de certains secteurs pour répondre à la demande de ressources humaines pour le développement socio-économique, à l'égalité des sexes dans l'enseignement supérieur".

L'alinéa 6 de l'article 32 relatif à l'autonomisation et la redevabilité précise les conditions et les champs d'application de la responsabilité sociétale des EESR :

- La mise en application des normes de qualité de l'enseignement supérieur, la mise en œuvre de la réglementation et des autres activités des EESR. Les EESR sont responsables devant la loi pour le non-respect de la réglementation et s'engager à assurer la qualité de leurs activités ;
- La fiabilité des données chiffrées et des indicateurs de performances figurés dans leurs rapports annuels publiés sur leur site internet. Les EESR doivent posséder un système d'information au service de la rédaction des rapports périodiques et spontanés à la demande des propriétaires, des organismes de tutelle et des autorités publiques compétentes ;
- La transparence de niveau salarial, de primes et autres indemnités des postes de direction et de gestion au sein des EESR lors de ses réunions des instances et du personnel. Les EESR doivent mettre en place un système d'audit des états financiers, des rapports de règlement annuels, des investissements et des achats et être responsables de leurs activités devant les propriétaires les organismes de tutelle et les autorités publiques compétentes ;

<sup>1</sup><https://data.opendevlopmentmekong.net/dataset/69deb0ea-425c-40b0-ad58-216e0e676b77/resource/58a61004-a095-4eef-ba12-ebc864a2125b/download/1002-policy-on-higher-education-2030.pdf>

<sup>2</sup> Loi révisée et en vigueur en 2019 : <https://www.ctu.edu.vn/images/upload/vbdh/vbctu/2018-11-19-Luat-giao-duc-dai-hoc-sua-doi-nam-2018.pdf>

- La transparence des états financiers annuels et des autres contenus figurant sur leur site internet conformément aux dispositions du ministère de l'Éducation et de la Formation.

L'université de **Fidji** dans le Pacifique a défini « *Environnement et Responsabilités sociales* » comme étant l'une des 8 thématiques stratégiques dans leur plan 2017-2021<sup>3</sup>.

La Conférence régionale des recteurs des établissements membres de l'Agence universitaire de la Francophonie en Asie-Pacifique (**CONFRASIE**), un lieu d'échanges et de concertation entre responsables de 90 établissements dans 13 pays région, a formulé, lors de sa 13<sup>e</sup> Assemblée générale (mai 2019, Vietnam) une déclaration précisant la nécessité de « **Mettre en place un observatoire de la responsabilité sociétale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche** », en vue de diffuser les bonnes pratiques.

Un **atelier de réflexion** sur l'« *Intégration de la RSU et des ODDs dans le plan de développement des universités d'Asie-Pacifique* » a été organisé en janvier 2022 par l'AUF Asie-Pacifique. Les discussions d'une vingtaine de participants universitaires en provenance de la région ont fait émerger des propositions d'initiatives, parmi lesquelles figure la nécessité d'élaborer un **guide d'accompagnement** des universités pour les sensibiliser à la RSU et les accompagner dans l'opérationnalisation de pratiques vertueuses dans ce domaine.

**Partant de ces constats et propositions, le projet RESODAP est mis en place par l'AUF Asie-Pacifique pour accompagner l'intégration de la RSU et des ODDs dans le plan de développement des universités de la région.**

## II. Le projet RESODAP

### Objectifs du projet

- **Objectif général** : Accompagner l'amélioration de la gouvernance des universités membres par le transfert d'expertise en matière de la RSU & ODD
- **Objectifs spécifiques** :
  - Créer un outil d'aide à la démarche d'ancrage de la RSU & ODD, adapté au contexte régional des universités
  - Sensibiliser sur les enjeux de la RSU et des ODDs auprès des responsables des systèmes éducatifs et des universités de la région
  - Accompagner l'intégration de la RSU et des ODDs dans le plan de développement des universités d'Asie-Pacifique.

### Public cible

Le projet vise spécifiquement les ministères de l'Éducation et les institutions membres de l'AUF en Asie-Pacifique.

---

<sup>3</sup> [https://www.unifiji.ac.fj/wp-content/uploads/2016/11/Strategic\\_Plan\\_-\\_Proof\\_read\\_-Edited\\_Nov\\_20161.pdf](https://www.unifiji.ac.fj/wp-content/uploads/2016/11/Strategic_Plan_-_Proof_read_-Edited_Nov_20161.pdf)

## Résultats attendus

- Un guide pratique « RSU & ODD » adapté aux universités d'Asie-Pacifique
- Un plan d'action, à moyen terme pour accompagner les universités membres dans la démarche d'ancrage de la RSU et les ODDs dans leur stratégie, afin de faciliter la mise en place d'activités à impacts positifs

## III. Mission d'expertise

### Objectifs de la mission d'expertise

La mission se déroulera en **4 phases** et les consultants internationaux seront les **responsables principaux** de :

- **Phase 1 – état des lieux** : élaboration et mise en place d'une enquête diagnostic sur la RSU & des ODDs dans des universités d'Asie-Pacifique
- **Phase 2 – analyse** : étude des résultats de l'enquête diagnostic et restitution des enseignements à en tirer dans un rapport
- **Phase 3 – concertation** : animation d'un groupe de travail visant à élaborer le guide dans une dynamique de co-construction, aux côtés d'universitaires de la région.
- **Phase 4 – production** : définition du périmètre, du cadre général du guide pratique et co-rédaction des éléments de contenu qui le constitueront.

Tout au long de la mission, l'expertise implique une collaboration étroite et l'animation d'une équipe régionale **d'experts associés**, composée de 5 – 6 universitaires. Les regards croisés entre experts principaux et experts associés permettront :

- De contextualiser la thématique
- De faire fonctionner l'intelligence collective pour bâtir l'ossature générale du guide et lui donner corps avec des éléments de contenus pertinents
- De faciliter la production d'un outil engageant pour les utilisateurs en vue de son appropriation, sa valorisation et sa diffusion en Asie-Pacifique et à l'international

### Lieu d'exécution

Dans le contexte actuel, le travail sera entièrement **exécuté à distance**. Une réunion bilan pourrait être envisagée en présentiel, en fonction de la situation sanitaire.

### Livrables

Les experts seront notamment amenés à produire :

- Un **rapport de restitution** de l'enquête diagnostic visant à établir un état des lieux sur la RSU & les ODDs dans des universités d'Asie-Pacifique
- Une **version bêta** du guide pratique, qui aura vocation à être testée puis finalisée par les experts associés dans un second temps

### Profil des consultants

Les expertises techniques et compétences suivantes sont souhaitées :

- Une expertise en Responsabilité sociétale & développement durable des universités ;

- Une expérience significative en accompagnement à la mise en place de démarche en lien avec la RSU& les ODD au sein de structures publiques ou privées
- Une fine connaissance des enjeux régionaux en matière de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les pays d'Asie-Pacifique, et des expériences de travail antérieures à l'international

### Proposition financière

- Cette proposition devra comprendre tous les coûts relatifs aux dépenses à effectuer dans le cadre de la présente mission.
- Le nombre de jours/hommes (J/H) estimés pour cette mission est estimé à **15 au total, sur la base d'un tarif fixé à 450€/jour/homme TTC (toutes taxes comprises)**.

### Calendrier et livrables

- Cette mission débutera dès la signature du contrat de prestation de service, le démarrage souhaité est **fin mai/ début juin 2022**
- La soumission des livrables : au plus tard le **15 novembre 2022**
- La mission sera achevée avec la soumission des « livrables » tel qu'indiqué dans la partie qui leur est consacrée.

### Dossier de candidatures

- Le dossier de candidature doit contenir :
  - Une lettre de motivation
  - Un curriculum vitae
- Adresser votre dossier de candidature à Mme Pham Thi Bich Lien, responsable de projet : **pham.bich.lien@auf.org**
- Date de clôture de l'appel à candidatures : **25 mai 2022**